



Championnat National de Pêche Sportive Hauturière de la FFPM

Du mardi 10 aout au samedi 14 aout 2021

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom du bateau : Immatriculation :

Longueur : Largeur : . . .

Club : (nom en entier)

Port d'attache :

Nom et prénom du **capitaine du bateau** :

N° de licence FFPM 2021 :

Adresse du capitaine :

Code postal : Ville : N° de téléphone portable :

Email

L'EQUIPAGE

NOM	PRENOM	CLUB	N° LICENCE FFPM

*** MONTANT DE L'INSCRIPTION : 350 Euros/bateau**

LES APPATS : fournis par l'organisateur. Ils sont à la charge du compétiteur. Ils seront facturés à prix d'achat suivant le cours du jour.

Pour enregistrement de l'inscription, joindre **obligatoirement** au bulletin l'inscription :

- La copie de l'autorisation de pêche au thon rouge délivrée par les Affaires Maritimes en 2021
- Un chèque de 350 Euros (Chèque à l'ordre du CNM) pour l'inscription du bateau
- Un chèque de caution de 300 Euros/bateau pour la fourniture des appâts (Chèque à l'ordre du CNM)

Dossier complet à retourner **AVANT LE 24 JUILLET 2021** à :

CLUB NAUTIQUE DE MARTIGUES

4 Quai Sainte Anne - 13500 MARTIGUES

Pour tous renseignements complémentaires :

Victor LAROSA 06 24 25 43 52

ou Gérard PERODDI 06 14 74 05 38

contact@clubnautiquemartigues.fr

Je m'engage à respecter le règlement Du Club Nautique de Martigues ainsi Que les règles de la F.F.P.M.

A....., le.....

Signature :

* Le montant de l'inscription comprend :

- Apéritif de bienvenue.
- * **Le sac de bienvenue** [*prévu pour 4 personnes]
 - 4 tee-shirts/bateau,
 - 4 tickets-repas,
 - 8 tickets apéritif
- Un pack d'eau /jour et par bateau
- Café du matin et viennoiseries
- 3 baguettes de pain/jour et par bateau
- «Récompenses» après classement : *pour le respect de l'organisateur et de l'organisation les lots ne seront remis qu'aux personnes présentes lors de la remise des prix*